le guide ECO'GESTES des collectivités

DES ACTIONS EFFICACES ET FACILES
POUR AGIR ET ÉCONOMISER AU QUOTIDIEN

HÉRAULT ENERGIES AGIT POUR UN **TERRITOIRE DURABLE**

maj 23.09.2022

DES BÂTIMENTS PUBLICS
CONSOMMATEURS ET ÉNERGIVORES

VERS UNE GESTION DU PATRIMOINE ÉCO RESPONSABLE

Les bâtiments publics sont de gros consommateurs d'énergie. Chauffage et eau chaude des bâtiments sont de loin les principaux postes de consommation du territoire. L'éclairage, s'il est vétuste, est également un poste très énergivore. Tout cela représente un coût important pour les communes. Cela contribue également au réchauffement climatique par les émissions de gaz à effet de serre.
Les collectivités doivent passer à l'action pour maîtriser la consommation énergétique de leur patrimoine, réduire leur facture énergétique, agir en faveur du climat et montrer la voie aux citoyens qui, eux aussi, doivent être mobilisés.

PAR OU COMMENCER ?

> Des solutions simples et concrètes peuvent être mises en place en complément des actions d'efficacité énergétique engagées notamment en matière d'éclairage public et de rénovation des bâtiments.
Il est important d'**agir à la fois sur les équipements et sur les pratiques des utilisateurs**. Ce guide propose de nombreuses pistes qui permettront une modération progressive des dépenses d'énergie.
> Pour aller plus loin dans les économies d'énergie, la réalisation d'un diagnostic et d'un suivi est indispensable pour identifier les actions d'économies d'énergies potentielles adaptées à votre collectivité.
1. Contrôler la consommation des bâtiments et de ses factures énergétiques avec un outil gratuit DEEPKI proposé par Hérault Energies
2. Analyser les données collectées et détecter des anomalies
3. Agir en déterminant les actions à mener

LE SAVIEZ-VOUS ?

De nombreux équipements tournent inutilement, générant une consommation d'énergie supérieure aux besoins réels. **D'importantes économies d'énergie peuvent être réalisées sans travaux, ni lourds investissements**, mais avec un suivi énergétique des bâtiments efficace.

ECOLES, MAIRIES & SALLES DES FÊTES* (*pourtant occupées occasionnellement) sont les **bâtiments les plus énergivores**

Consommation d'électricité dans une commune :
50% bâtiments
40% éclairage public
10% autres

CHAUFFAGE & REFROIDISSEMENT

Le chauffage représente plus de 50 % des dépenses en énergie des bureaux, notamment dans les bâtiments anciens. La climatisation occupe le deuxième poste de consommation d'énergie dans les bureaux.
Source ADEME

Les 4 éco-gestes pour des résultats concrets sur la facture de chauffage : pas d'investissements mais des économies importantes !

> **Baisser la température de 1°C réduction de 7% à 10% d'énergie consommée**

> **Entretenir** ses équipements de chauffage/refroidissement = rendement optimal + hygiène

> **Fermer** les fenêtres lorsque le système de chauffage/ refroidissement est en route

> **Couper** le chauffage durant les périodes d'inoccupation ou de non-activité (se référer au tableau page suivante)

Connaissez-vous les **contrats de performance énergétique** pour rénover le chauffage des bâtiments ?

+++ Le contractant est rémunéré sur les économies qu'il parvient à réaliser.

Dans les écoles

> **Favoriser les aérations le midi ou le soir (15min)**
La température aura eu le temps de remonter lorsque les enfants seront de retour dans les classes
> Ne pas laisser les fenêtres ouvertes

Dans les salles des fêtes

> **N'allumer le chauffage qu'en cas d'événement,** inutile de chauffer ou refroidir une salle inoccupée !
> Régler la température à 19°
> Ne pas laisser les fenêtres ouvertes

POUR ALLER PLUS LOIN

> **Piloter et programmer** ses équipements : installer un système de pilotage à distance (GTB : Gestion Technique de Bâtiment) permet de programmer les coupures sur les plages d'inoccupations des bâtiments (nuits, week-ends, vacances scolaires….) et de choisir les températures souhaitées. *Le suivi et pilotage de cette gestion centralisée sont proposés par Hérault Energies.*

TEMPÉRATURES MAXIMALES RÉGLEMENTAIRES	
École maternelle - primaire	19°C
Crèche	22°C
Bureau	19°C
Salle des fêtes	19°C
Maison de retraite	22°C
Locaux gymnastique corrective	18°C
Locaux gymnastique au sol	15°C
Autres équipements sportifs	14°C
Annexes (vestiaires, douches…)	20°C

PÉRIODE D'INOCCUPATION OU DE NON-ACTIVITÉ	
Températures limites de chauffage des locaux	
lorsque inoccupation ou non activité **= ou > 24 heures**	16°C
lorsque inoccupation ou non activité **= ou > 48 heures**	8°C

REFROIDISSEMENT
Le système doit être mis en route lorsque la température des locaux dépasse 26°C
Ne pas descendre en dessous de 7° par rapport la température extérieure.

EAU

> Réduire sa consommation en fermant les robinets après utilisation
Dans les écoles, vérifier après le passage des enfants

1 goutte / seconde = 350L d'eau / jour
Robinet ouvert pendant 1 minute = 9

> Optimiser les installations en posant du matériel d'économie d'eau :
- Bouton poussoir
- Un mousseur ou aérateur permettant de contrôler et **limiter le débit de 30 à 50%**.

Pour un robinet ouvert seulement 5 minutes par jour, la pose de robinets éco-mousseurs peut vous faire **économiser jusqu'à 14m³ d'eau par an**.

ECLAIRAGE

> Privilégiez la lumière naturelle
Selon plusieurs études, l'éclairage naturel peut faire économiser **jusqu'à 60% d'énergie**.

> Éteignez en partant
Quand vous sortez d'une pièce, pensez à bien éteindre les lumières derrière vous, notamment dans les pièces qui restent inoccupées.

> Un petit investissement astucieux : l'éclairage intelligent
Les détecteurs de présence sont fiables et bons marchés *(entre 70 et 100€)*.

VENTILATION

Une ventilation bien contrôlée et entretenue, c'est jusqu'à **30% d'économies** sur le chauffage : plus l'air est ventilé, plus il chauffe vite.

> Contrôlez et entretenez les bouches de VMC (Ventilation Mécanique Contrôlée)

Bouches encrassées =
- **augmentation des consommations** en raison de l'accumulation de poussière qui génère une surconsommation du moteur de la VMC et une moindre efficacité pour évacuer l'humidité.
- **pannes prématurées** du réseau de ventilation
- altération de la **qualité de l'air**

Enlevez les poussières pour économiser l'énergie et bénéficier d'un air plus sain !

Avant ▸

Après ▸

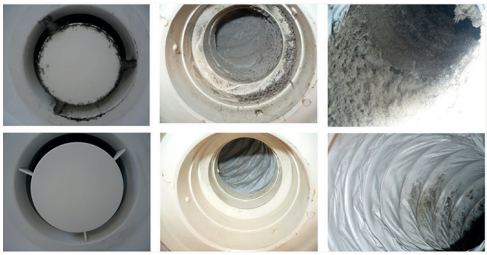

LES ECO-GESTES AU BUREAU

Évitez les surconsommations d'énergies

> **Éteindre l'ordinateur** plutôt que de le laisser en veille
Pendant ces phases d'inactivité, les équipements informatiques produisent 2/3 de leur consommation.

> **Préférer les ordinateur portables** qui consomment 50 à 80% de moins qu'un poste fixe.

	par jour	*par mois*	*par an*
ordinateur portable	*0,70 kWh*	*21 kWh*	*250 kWh*
poste fixe	*1,4 kWh*	*42 kWh*	*500 kWh*

> **Remplacer les vieilles ampoules par des lampes LED ou basse consommation** et orienter les postes de travail en fonction de la lumière naturelle.

On réduit les échanges de données inutiles

> **Maîtriser l'usage des mails** :
- éviter d'envoyer des pièces trop lourdes
- limiter le nombre de destinataires
- éviter de trop stocker de messages
- trier, nettoyer sa boîte de messagerie

Un courrier électronique de 1Mo envoyé à un seul destinataire = *Consommation électrique d'une ampoule pendant 1h !*

> Installer un **logiciel de suivi d'impression** afin de contrôler le nombre d'impression et générer une prise de conscience des utilisateurs.

POUR UNE CONSOMMATION ET DES ACHATS RESPONSABLES

> Choisir un **contrat adapté à la consommation réelle** et connaître les cycles des heures creuses pour optimiser l'utilisation des locaux.

> Prendre en compte la performance énergétique dans les critères des **marchés publics**, pour la construction de bâtiments, les solutions de chauffage, les véhicules, les équipements de bureau, etc…
Cette démarche est déjà mise en place pour les services de l'État (décret n° 2016-412).

ÉCLAIRAGE PUBLIC

40% c'est la part de l'éclairage public dans les dépenses énergétiques d'une commune

45% c'est la part de l'éclairage public dans la consommation d'électricité de la commune - Source ADEME

> MISE EN LUMIÈRE DU PATRIMOINE
Allumage au coucher du soleil et extinction 1h du matin.

>>

Arrêté du 27.12.2018 relatif à la prévention, à la réduction et à la limitation des nuisances lumineuses.

> PARCS ET JARDINS
Allumage au coucher du soleil et extinction 1h après la fermeture.

> LIMITER
Mettre en place une stratégie d'extinction de l'éclairage public sur une partie de la nuit (à déterminer en relation avec les habitants de la commune).

> RÉNOVER votre parc d'éclairage public en remplaçant les sources énergivores par de la LED.
*Les installations d'éclairage public datant de + 15 ans sont technologiquement **obsolètes** et majoritairement **énergivores**.*
Source : Syndicat de l'éclairage

MOBILITÉ : MIEUX SE DÉPLACER

Le ramassage scolaire écolo
> Mettre en place l'organisation de **pédibus ou vélobus** par quartier.
+++ Améliorer la qualité de l'air de la commune
+++ Éviter l'utilisation de bus scolaire
+++ Inculquez aux enfants les réflexes d'écomobilité, la mobilité écologique et citoyenne

Des véhicules plus écologiques
> **Renouveler la flotte communale** en véhicule électrique
+++ Améliorer la qualité de l'air de la commune
+++ Réduire le budget « carburant »

Les agents aussi peuvent agir !

> **Covoiturage** **2 000€** c'est l'économie annuelle réalisée par un salarié qui réside à 30 km de son lieu de travail et covoiture quotidiennement.
Les trajets domicile-bureau représentent plus de 12 millions de tonnes d'émission de gaz à effet de serre par an, faisant d'eux le premier poste d'émission de CO2 du bureau.
Parmi ces déplacements, les 3/4 d'entre eux s'effectuent en voiture généralement avec une seule personne par véhicule.

SYNDICAT HÉRAULT ENERGIES
04 67 09 70 20

Direction maîtrise de l'énergie, énergies renouvelables, concessions

RIGAUD Cassandre	**Eco gestes** **Extinction nocturne** Concessions	c.rigaud@herault-energies.fr 04 67 09 01 03

Conseillers en énergie + spécialisation domaines d'intervention		
CARRIERE Sébastien	**Bâtiments publics** (existant ou à construire) : • Suivi et préconisations • Gestion technique des bâtiments	s.carriere@herault-energies.fr 07 84 05 47 89
RESPAUD Kévin	**Mobilité électrique** (REVEO)	k.respaud@herault-energies.fr 06 43 16 87 49
PELISSIER Simon	**Energies renouvelables**	s.pelissier@herault-energies.fr 06 46 65 16 59
FIDALGO Pierre		p.fidalgo@herault-energies.fr 06 07 88 44 11
VERNHET Marion	**Chaleur Renouvelable**	m.vernhet@herault-energies.fr 07 88 45 75 36

FORRE Valérie	**CEE** - TCFE	v.forre@herault-energies.fr 04 67 09 70 38
GAILLARD Sonia	Assistante mutualisation énergies - **Achats énergies**	s.gaillard@herault-energies.fr 04 67 09 01 01
VIGNERON Laurent	Directeur	l.vigneron@herault-energies.fr 04 67 09 70 28

LIBRAIRIE ADEME

L'ADEME mobilise et accompagne les citoyens, les territoires et les acteurs économiques pour rendre possible la transition écologique vers une société sobre et solidaire.

La librairie numérique centralise toutes les publications numériques de l'agence en libre accès : «Des gestes simples pour économiser» - «Ecoresponsable au bureau» - «40 trucs et astuces pour économiser l'eau et l'énergie»...
www.librairie.ademe.fr

Economie.gouv.fr / Ecologie.gouv.fr

Les différents éléments/données de ce guide proviennent des sites de l'ADEME, www.ecologie.gouv.fr...

www.herault-energies.fr - Suivez-nous sur Facebook !

Hérault Energies